



# SNAM CGT

## Musiciens - Musiciennes

Nous regroupons dans toute la France les musiciens et musiciennes quelle que soit la manière dont ils exercent leur métier, c'est-à-dire qu'ils aient majoritairement une activité d'interprète ou d'enseignant et, de la même façon, qu'ils relèvent de l'emploi permanent ou qu'ils soient intermittents du spectacle. Bien entendu nous ne faisons aucune distinction entre les genres musicaux, nous accueillons et représentons tout le monde en tentant de faire valoir partout l'intérêt supérieur des professionnels de la musique. Nous défendons partout les mêmes principes : la stabilité de l'emploi sinon un régime d'assurance chômage protecteur pour les intermittents du spectacle, de l'activité et des salaires décents donc des moyens pour la culture en France, l'éradication du travail au noir, des droits de propriété intellectuelle rémunérateurs, avec bien sûr, à tous les niveaux, le souci de la solidarité.

Nous tentons donc de déployer notre activité dans toutes les directions. Nos interlocuteurs, côté employeurs, relèvent soit de la fonction publique lorsqu'il s'agit de conservatoires ou d'ensembles permanents en régie par exemple, soit du secteur privé lorsqu'il s'agit d'associations ou de sociétés commerciales. Nous portons donc la parole des artistes aussi bien face aux dirigeants de petites structures que face à ceux des multinationales de l'édition phonographique. Nous sommes l'interlocuteur des pouvoirs publics aussi bien au niveau du ministère de la culture sur les questions budgétaires qu'à celui des petites communes que nous cherchons à convaincre d'adhérer au GIP-Cafés-Cultures pour aider l'emploi dans les établissements de leurs territoires. Si nous voulons que la parole des artistes de la musique soit entendue et respectée il ne nous faut négliger aucun champ d'intervention..

Au niveau international, en participant à la Fédération internationale des musiciens nous tentons de peser sur les négociations notamment au niveau européen mais nous aidons aussi la structuration des organisations d'artistes, par exemple en Afrique.

Mais notre syndicat ne pèse rien sans le soutien de la profession, que ce soit par la participation aux actions auxquelles nous appelons, le vote pour les listes CGT lors des élections professionnelles dans les écoles ou les ensembles ou, bien entendu, par l'adhésion qui nous permet de nous développer en assurant notre indépendance financière. Il ne faut donc pas hésiter à remplir un bulletin d'adhésion, à payer une cotisation (dont le montant est proportionnel au salaire) et à se regrouper pour agir collectivement dans une école, dans un ensemble ou sur un territoire. Ce sont les meilleurs moyens d'agir pour la musique et pour notre métier.

**22 janvier à 10H:** AG des professionnels du spectacle aux ateliers de Bitche, 3 Rue Bitche. Elle est invitée par l'intersyndicale CGT- FO - CGC;

**22 janvier à 14h30:** Michel Vié et Karine Huet seront présents à l'atelier "Le GIP Cafés Cultures fête ses 5 ans : bilan du 1er fonds d'aide à l'emploi artistique dans les cafés, bars et restaurants "salle J.

**22 janvier à 16h30:** Philippe Gautier est intervenant sur le forum " Centre National de la Musique : Pas de perdants, que des gagnants ? salle 300.

**22 janvier à 16h30:** Nous irons dire tout le mal que nous pensons de la fumeuse " Charte Ethique " que présentera la Réunion des Opéras de France salle D.

**23 janvier à 16h:** Nous assisterons à la présentation " La représentation hommes-femmes dans le jazz et les musiques improvisées : un temps pour construire à partir de la présentation de l'étude nationale " à l'initiative de Grans-Formats, de la FNEIJMA et de AJC au Club de l'Atlantique.

# BIS 2020 NANTES STAND 159



**SNAM** CGT  
**Musiciens-Musiciennes**

---

**Pour tous renseignements ou  
demandes d'adhésion:**

[www.snam-cgt.org](http://www.snam-cgt.org)

[contact@snam-cgt.org](mailto:contact@snam-cgt.org)

**Tel: 06 76 79 53 15/ 06 81 74 52 79**

[facebook.com/snam.cgt](https://facebook.com/snam.cgt)

**@SNAM\_CGT**